

Règlement Jeu-Concours « Lancement de Testé Pour Moi »

Testé Pour Moi – www.testepourmoi.com

ARTICLE I : ORGANISATEUR

Le site internet Testé Pour Moi (<http://www.testepourmoi.com>) (ci-après dénommé « l'Organisateur ») ;

Organise un jeu concours sans obligation d'achat (ci-après dénommé « l'Opération ») qui se déroule du 12 mars 2015 à 00h00 au 31 mars 2015 à 23h59 et est accessible sur son site internet.

ARTICLE II : PARTICIPATION

La participation à cette Opération gratuite et sans obligation d'achat est ouverte à toute personne physique domiciliée en France métropolitaine ou à l'île de la Réunion, à l'exception de l'Organisateur, ainsi que les membres de sa famille.

La participation est limitée à une seule par personne (même adresse email). Il est strictement interdit pour un participant de jouer avec plusieurs adresses email. La participation est strictement nominative. L'utilisation de systèmes de participation automatique est interdite et entraînera la nullité de la participation.

Pour participer à l'Opération, toute personne devra disposer d'un équipement informatique récent et supportant les dernières technologies.

Tout formulaire de jeu non validé et/ou incomplet ou sous une autre forme que celle prévue sera considéré comme nul.

ARTICLE III : PRINCIPE DU JEU

Pour participer au tirage au sort les participants doivent effectuer les actions suivantes :

- S'inscrire à la newsletter de Testé Pour Moi (<http://www.testepourmoi.com/newsletter.html>)
- Commenter et/ou aimer et/ou partager la publication du jeu sur Facebook.
- Partager la photo du concours (<http://www.testepourmoi.com/cache/img/l/png/c/0/concours-testepourmoi.com-organiseur-de-sac.png>) sur Instagram avec au minimum les hashtags #concours et #testepourmoi

Les participants peuvent multiplier leur chance grâce à Twitter, pour ce faire il doivent :

- Suivre Testé Pour Moi sur Twitter (<https://twitter.com/TestePourMoi>)
- Tweeter et/ou retweeter la publication du jeu sur Twitter.

ARTICLE IV : DOTATION

Sont mis en jeu dans la présente Opération :

- Un (1) organisateur de sac à main d'une valeur de 24,90€

Les photographies ou visuels représentant le gain sur le site de l'Organisateur sont des illustrations et ne constituent pas des représentations contractuelles du gain.

ARTICLE V : TIRAGE AU SORT ET RESULTATS

Le tirage au sort sera effectué par l'Organisateur parmi les participants correctement inscrits, et ce au plus tard le 1 avril 2015.

Le tirage au sort déterminera un (1) gagnant.

ARTICLE VI : INFORMATION ET REMISE DES LOTS

Chaque participant de l'Opération recevra un mail l'invitant à découvrir s'il a été tiré au sort.

Le gagnant sera informé par mail à l'adresse utilisée pour son inscription à l'Opération dans un délai maximal de 15 jours à compter du tirage au sort, soit au plus tard le 15 avril 2015.

Le prénom du gagnant sera mentionné sur les différentes pages de Testé Pour Moi sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site internet de l'Organisateur à l'url suivante :

- <http://www.testepourmoi.com/.13-jeux-concours.html>

Pour valider et recevoir son gain, le gagnant devra envoyer un email depuis l'adresse utilisée pour son inscription à contact@testepourmoi.com en y confirmant le nom, prénom, date de naissance et coordonnées postales complètes.

Tout lot non réclamé avant le 30 avril 2015 sera annulé sans que le gagnant ne puisse obtenir une quelconque indemnité.

Le lot ne peut faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit. Le lot est non cessible.

En cas de force majeure ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté, l'Organisateur se réserve le droit de remplacer le lot gagné par des lots de nature et de valeur équivalente.

ARTICLE VII : DROITS D'UTILISATION

En contrepartie du bénéfice de la dotation, le gagnant autorise l'Organisateur à utiliser son nom, prénom et photo éventuelle ainsi que l'indication de sa ville et de son département de résidence dans toute manifestation publi-promotionnelle, sur le site internet de l'Organisateur et sur tout site ou support affilié, sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit et de rémunération autres que le lot gagné.

ARTICLE VIII : POLITIQUE D'UTILISATION DES COOKIES

Lors de votre navigation sur ce site, des cookies sont déposés sur votre ordinateur, votre mobile ou votre tablette (ci-après désigné sous le terme «appareil»). Vous pourrez, dans les paragraphes ci-dessous, mieux comprendre le fonctionnement des cookies et la manière de les paramétrer. Qu'est-ce qu'un cookie?

Un cookie est une petite quantité de données sous forme de fichier texte, qui comprend souvent un identifiant unique. Au travers de votre navigateur web, le cookie est envoyé par le site web consulté à votre appareil pour être ensuite stocké sur votre disque dur. Chaque site web peut envoyer son propre cookie si

les préférences de votre navigateur le permettent, mais (pour protéger votre vie privée) un site internet peut uniquement relire et réécrire sur les cookies qui lui appartient.

Vous avez la possibilité de définir au travers de votre navigateur des règles pour accepter tous les cookies, être avisé quand un cookie vous est envoyé, ou enfin définir que vous ne souhaitez pas recevoir de cookies. Les cookies tiers : Vous remarquerez que lors de vos visites sur notre site, certains cookies ne sont pas liés à Testé Pour Moi. Lorsque vous visitez une page web avec du contenu incorporé à partir d'un site tiers, vous enregistrez des cookies issus de ces contenus web tiers. Nous vous informons que Testé Pour Moi ne contrôle pas la diffusion de ces cookies. Nous vous invitons à consulter les sites internet de ces tiers pour plus d'informations à ce sujet. Tout comme pour les cookies «Testé Pour Moi», votre navigateur doit être configuré pour accepter les cookies tiers, sans quoi, certaines fonctionnalités du site pourraient être inopérantes.

Paramétrage des cookies sur votre navigateur : Chaque navigateur étant différent, nous vous invitons à prendre connaissance des possibilités de paramétrage des cookies en utilisant l'aide en ligne de votre propre navigateur. Nous vous rappelons que le paramétrage est susceptible de modifier vos possibilités d'accès à nos contenus. Plus d'informations à propos des cookies sont disponibles sur le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) à l'adresse: <http://www.cnil.fr>

ARTICLE IX : LIMITE DE RESPONSABILITÉ

S'agissant du lot, la responsabilité de l'Organisateur est strictement limitée à la délivrance du lot effectivement et valablement gagné. D'une manière générale, l'Organisateur décline toute responsabilité pour tous les incidents et accidents qui pourraient survenir à un gagnant pendant la jouissance du lot. L'Organisateur se dégage de toute responsabilité relative à une éventuelle insatisfaction du gagnant concernant son lot ou à l'usage fait par le gagnant de son lot.

Conditions préalables à l'inscription

La participation au jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

Responsabilité de l'Organisateur ou de tout autre Intervenant (développeur, hébergeur...)

1. Mauvais fonctionnement, problèmes de connexion, virus

L'Organisateur ou tout autre Intervenant ne peuvent être tenus pour responsables du mauvais fonctionnement du site pour un navigateur quelconque. L'Organisateur ou tout autre Intervenant ne garantissent pas que le site fonctionne sans interruption ou qu'il ne contient pas d'erreurs informatiques quelconques ni que les défauts constatés seront corrigés. De plus, l'Organisateur ou tout autre Intervenant ne garantissent pas que le site internet de l'Organisateur, les serveurs qui y donnent accès et/ou les sites tiers avec lesquels il a des liens ne contiennent pas de virus ou d'autres composants susceptibles de causer un dommage.

2. Données

En aucun cas l'Organisateur ou tout autre Intervenant ne sauraient être tenus pour responsables d'une perte de données ou d'une détérioration liée à ces données. L'Organisateur ou tout autre Intervenant ne pourraient être tenus responsables si les données relatives à l'inscription d'un participant ne lui parvenait pas pour une quelconque raison.

3. Préjudice

L'Organisateur ou tout autre Intervenant ne pourraient être tenus pour responsables d'un préjudice d'aucune nature (personnelle, physique, matérielle, financière ou autre) survenu à l'occasion de la participation d'un joueur au jeu. La participation du joueur vaut acceptation de cette condition. Aucune réclamation ne sera acceptée.

4. Droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu

L'Organisateur ou tout autre Intervenant ne pourraient être tenus responsables si, pour une raison indépendante de leur volonté (fraude informatique, virus etc...) et/ou en cas de force majeure ce jeu venait à être écourté, modifié, reporté ou annulé.

L'Organisateur ou tout autre Intervenant se réservent la possibilité de suspendre le jeu s'ils estiment qu'ils ne sont plus en mesure d'assurer la sécurité des informations personnelles des joueurs inscrits.

5. Droit d'exclusion

L'Organisateur ou tout autre Intervenant se réservent la possibilité d'annuler à tout moment et sans préavis la participation de tout joueur qui n'aurait pas respecté le présent règlement.

ARTICLE X : INFORMATIONS PERSONNELLES

Les informations nominatives concernant les internautes participant au Jeu sont destinées à l'usage de l'Organisateur. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les internautes disposent des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données les concernant. Afin d'exercer ces droits auprès de l'Organisateur, il conviendra d'écrire à l'adresse suivante : contact@testepourmoi.com

Les informations nominatives concernant les internautes participants ayant expressément consenti à recevoir les newsletters sont destinés à l'usage de l'Organisateur pour être exploitées dans le cadre de leurs newsletters. En application de la loi du 6 janvier 1978 précitée, les internautes disposent des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données les concernant. Afin d'exercer les droits mentionnés ci-dessus, il convient d'écrire à l'adresse suivante : contact@testepourmoi.com

Pour exercer le droit d'opposition à la newsletter de l'Organisateur, l'internaute pourra également cliquer sur le lien hypertexte de désabonnement présent dans chaque newsletter de l'Organisateur.

ARTICLE XI : REGLEMENT

La participation au jeu entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité. Le présent règlement restera accessible sur le site internet de l'Organisateur pendant toute la durée du jeu-concours.

ARTICLE XII : MODIFICATION DU REGLEMENT

L'Organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

ARTICLE XIII : ACCEPTATION DU REGLEMENT ET EXCLUSION

L'Organisateur peut annuler la ou les participations de tout joueur n'ayant pas respecté le présent règlement. Cette annulation peut se faire à tout moment et sans préavis. L'Organisateur s'autorise également le droit de supprimer tout formulaire de participation présentant des erreurs manifestes quant à l'identité du joueur. Cette suppression peut se faire à tout moment et sans préavis.

ARTICLE XIV : PROPRIETE INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le jeu qui y sont proposés sont strictement interdites. Toutes les marques ou noms de produits cités sont des marques ou noms de produits déposés de leurs propriétaires respectifs.

ARTICLE XV : DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

La loi applicable au présent règlement est la loi française.